

B U R K I N A - F A S O

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
MAI 1999**

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996)), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

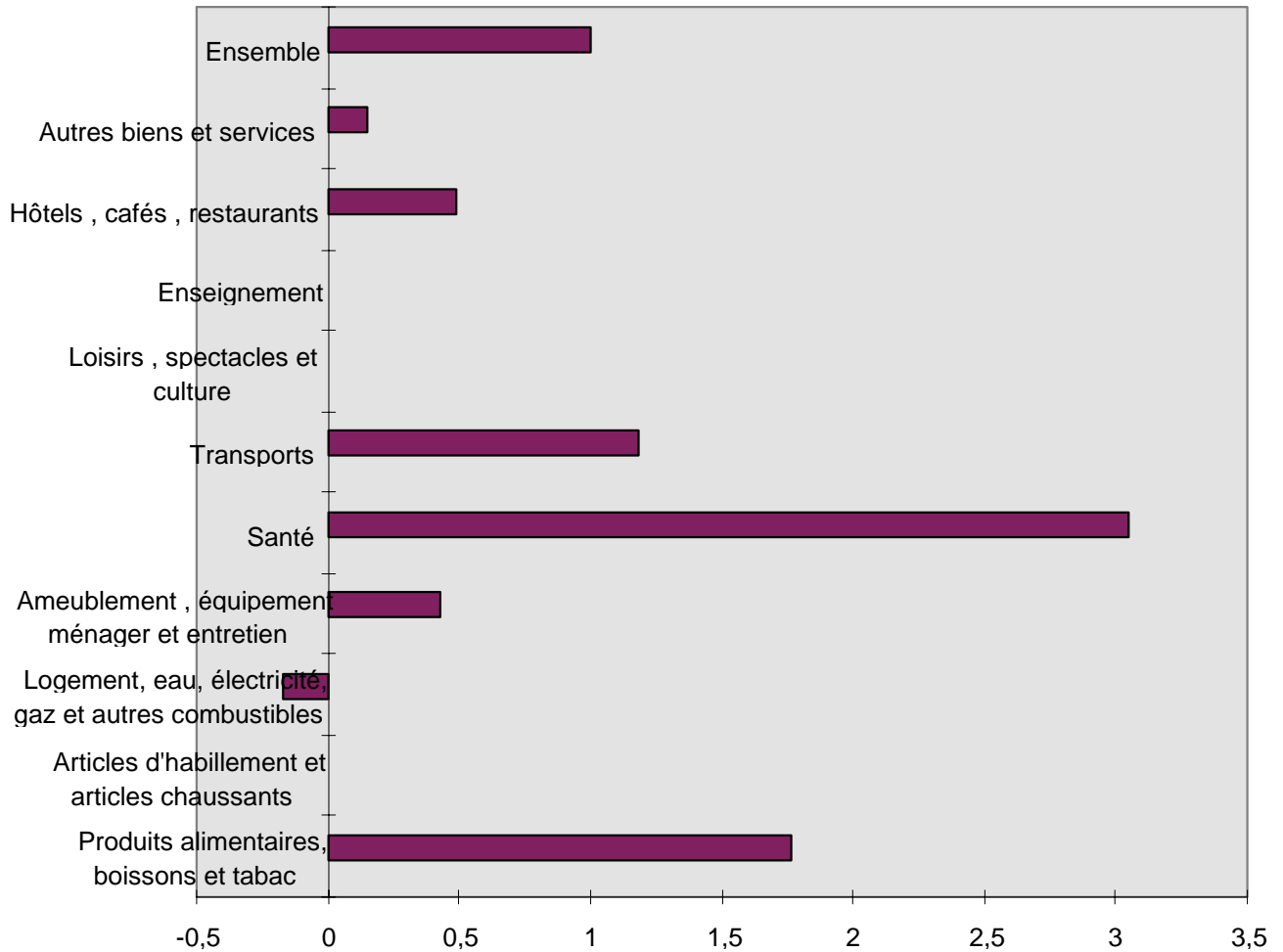
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 17- Mois de mai 1999

(Base 100 : année 1996)

	Pondérat°	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Mai 1998	Fév. 1999	Mars 1999	Avril 1999	Mai 1999	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	110,4	104,9	104,8	106,7	107,7	1,0	2,6	-2,5
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	120,9	103,7	103,4	107,9	109,8	1,8	5,9	-9,2
<i>Céréales non transformées</i>	1012	114,7	102,8	103,6	104,6	103,5	-1,1	0,7	-9,8
<i>Viande</i>	398	105,8	114,7	114,4	113,5	116,5	2,6	1,6	10,1
<i>Légumes frais</i>	357	176,3	79,7	70,5	87,9	118,9	35,4	49,2	-32,6
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	105,1	107,6	107,7	106,6	106,6	0,0	-0,9	1,5
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	100,7	102,1	99,8	100,4	100,2	-0,2	-1,8	-0,5
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	104,0	105,2	104,4	104,4	104,9	0,4	-0,3	0,8
V- Santé	419	97,0	92,5	93,1	93,1	95,9	3,0	3,7	-1,2
VI- Transports	1557	101,4	100,0	101,1	101,1	102,3	1,2	2,3	0,9
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	101,1	101,2	101,0	101,0	101,0	0,0	-0,2	-0,1
VIII- Enseignement	340	107,1	109,4	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0	2,2
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	116,3	116,8	117,0	120,0	120,6	0,5	3,2	3,7
X- Autres biens et services	551	112,1	116,4	116,4	116,4	116,5	0,1	0,1	3,9

Variation mensuelle de l'IHPC en mai 1999 par fonction de consommation.



**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
MAI 1999**

"La hausse des prix se maintient"

La hausse des prix qui s'est installée le mois précédent se poursuit en mai 1999 avec toute fois un ralentissement du rythme, donnant une inflation de 1,0%, alors qu'elle était de 1,7% en avril 1999. Les relèvements de 1,8% constatés au niveau des prix des "Produits alimentaires, boissons et tabacs", 3,0% pour la "Santé" et 1,2% des "Transports", sont les éléments déterminants de la hausse de 1,0% au niveau globale. En mai 1998, la hausse était près de deux fois plus importante, soit 1,8%.

Produits alimentaires, boissons, tabac :

"Flambée des prix des légumes frais"

La fonction "Produits alimentaires, boissons et tabacs" reste en hausse avec 1,8%, conséquence des augmentations des prix des produits alimentaires de 2% et des boissons de 1,9%. La baisse de 2,7% des prix des tabacs n'a pas influencé significativement la tendance au niveau de la fonction.

Contrairement au mois précédent, les céréales connaissent une baisse de 1,1%, due à la diminution des prix de la plupart des céréales locales (hormis le sorgho dont 0,9% pour le blanc et 1,2% pour le rouge), notamment le petit mil avec -2,8%, le riz local avec -1,1% et le maïs avec -4,0%.

La hausse de 2,6% des prix de la viande est l'œuvre conjuguée des hausses des prix du boeuf de 7,1% et du mouton de 2,0% et de la baisse de 3,7% des prix de la volaille. Quant au poisson, les prix décrochent de 1,8%.

La présence croissante des fruits sur les marchés implique une chute des prix de 12,1%, notamment les mangues greffées et non greffées avec respectivement des baisses de 15,7% et 23,1%. Par contre les légumes frais se font de plus en plus rares, ce qui occasionne une flambée des prix de 35,4%. A l'origine, on peut noter essentiellement la tomate avec 59,8%, les choux 69,0%, les aubergines violettes 28,2% les feuilles fraîches kinebdo 35,0% et la salade 98,3%.

La montée des prix de 6,6% des boissons alcoolisées explique pour l'essentiel celle de 1,9% du groupe boisson. La baisse de 2,7% pour le tabac est l'oeuvre de la cola dont les prix chutent de 15,5%.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

"Les prix baissent de 0,2%"

La diminution des prix de 1,4% des produits pour l'entretien et les réparations courantes de la maison, ainsi que celle des autres combustibles de 0,9% (dont le bois de chauffe -0,9% et le charbon de bois -1,0%) entraînent une baisse relativement faible de 0,2% au niveau de la fonction "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

SANTE.

"Montée des prix des médicaments modernes".

Les médicaments modernes accusent en mai 1999 une montée notable de 4,7%, suite à la flambée du prix de l'aspirine de 18,9%. Les baisses relativement faibles enregistrées pour d'autres produits pharmaceutiques ont eu des effets bien limités sur l'évolution d'ensemble dont la variation de prix atteint 3,0%.

Les hausses des prix des appareils de chauffage et de cuisine de 0,3%, ainsi que des restaurants et débits de boissons (surtout les boissons alcoolisées), ont induit des relèvements de prix respectivement au niveau des fonctions "Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison" de 0,4% et "Hôtels, cafés, restaurants" de 0,5%. La hausse de 1,2% de la fonction "Transport" est l'oeuvre de l'augmentation des prix des services de vidange motocyclette de 25,0%. Quant aux "Autres biens et services", on note une timide montée de 0,1%.

Les autres fonctions de consommation gardent leurs niveaux du mois précédent.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

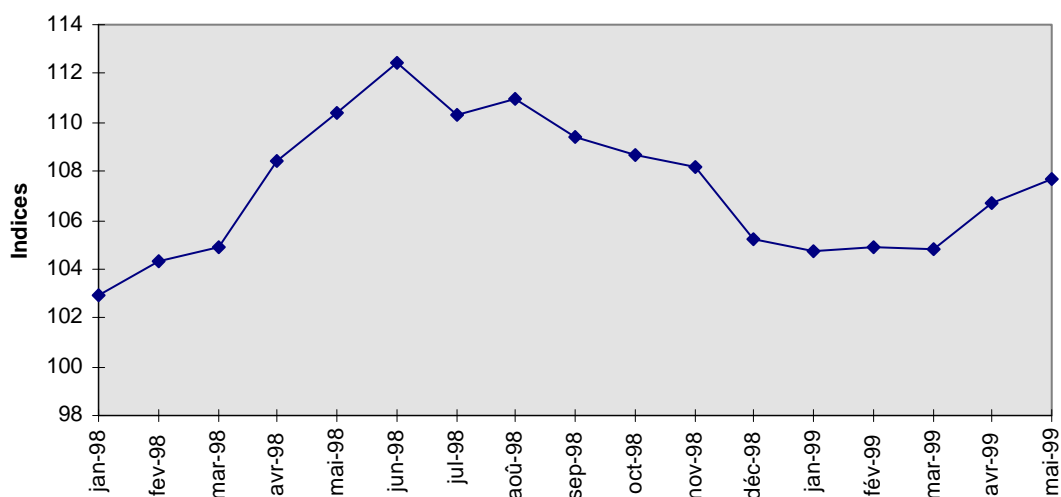
Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 1,772 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.

Evolution de l'IHPC de janvier 98 à mai 99



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Téléphone du service des prix à la consommation et des enquêtes ménages : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60